

HACCP : faire de la petite restauration BIO sur son stand

Objectifs de la formation

Connaitre la réglementation et connaitres les bonnes pratiques HACCP sur son stand bio

Enjeux

Mettre en place des mesures d'hygiènes efficaces correspondant à la réglementation en vigueur

Déroulé

Objectif de la formation :

Identifier, évaluer et maîtriser les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments selon la méthode de l'HACCP.

Formation en salle :

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Mise en application de la méthode HACCP
- Connaissances et rappel concernant le guide de bonnes pratiques d'hygiène ...

Étude de cas concrets, échanges autour des retours d'expérience.

Dates, lieux et intervenants

17 déc 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

MIN Fleur

06000 Nice

18 déc 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

MIN Fleur

06000 Nice

Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 16/12/2019

Tarifs

Adhérent 240€

Non adhérent 340€

Non agricole 340€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Adhésion paysan-ne : 95€/an, Adhésion

Porteur-teuse de projet : 60€/an,

Adhérent éligible VIVEA : sans frais,

Adhérent(e) non-éligible à VIVEA :

140€/j, 120€/j/formation>1J, Non-

adhérent non éligible à VIVEA : 170€/j

Plus de renseignements

Charles Wirth

agribio06@bio-provence.org

Agribio 06

Box 58 - MIN Fleurs 6

06 296

NICE Cedex 3

Tel. 04 89 05 75 47

Alexandre DOUBLÉ, formateur du CFPPA de Lozère

Alexandre DOUBLÉ, formateur du CFPPA de Lozère